

ASSEMBLÉE NATIONALE3 avril 2021

FIN DE VIE - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2790

présenté par
Mme Thill

ARTICLE 3

A l'alinéa 5, remplacer les mots:

"assistance médicalisée active à mourir".

par le mot :

"euthanasie".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le terme "euthanasie" est plus approprié car c'est bien de cela dont il s'agit dans le texte.